



Programme Opérationnel FEDER-FSE/IEJ 2014-2020 pour l'Eure et la Seine-Maritime

La Commission Européenne a adopté, le 12 décembre 2014, le Programme Opérationnel FEDER-FSE/IEJ 2014-2020 pour l'Eure et la Seine-Maritime. La Région, nouvelle autorité de gestion des fonds européens, se voit confier, pour ces territoires, une enveloppe de 281,67 M€ (FEDER/FSE) pour la période 2014-2020, à laquelle il faut ajouter 7,95 M€ au titre de l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ).

Ces 290 M€ permettront de soutenir des projets eurois et sino-marins dans des domaines stratégiques pour notre territoire : recherche, innovation, numérique, compétitivité des PME, énergies nouvelles renouvelables et notamment les énergies marines, projets urbains durables, formation tout au long de la vie et en particulier celle des jeunes.

La Région a tout d'abord mis en place les conditions indispensables à une mise en œuvre du programme opérationnel efficace et respectueuse de la réglementation : recrutements des équipes chargées du pilotage et de la gestion du programme opérationnel, formation des agents, préparation du descriptif du système de gestion et de contrôle du programme.

Le premier comité de suivi régional interfonds qui s'est tenu le 16 avril 2015 a approuvé les critères de sélection du programme opérationnel, permettant ainsi de lancer officiellement le démarrage du programme.

Le 9 juillet 2015, la Région et l'Etat ont officialisé le lancement de la programmation 2014-2020 en présence des représentants de la Commission européenne. Ce séminaire de lancement s'est avéré être un temps d'information privilégié pour les bénéficiaires potentiels et les institutionnels. Il a notamment permis de présenter la nouvelle architecture de gestion, les dispositifs de financement, ainsi que les démarches à suivre pour bénéficier de ces fonds.

Il a été suivi, le 10 juillet, d'un atelier thématique spécifique « urbain » à destination des communautés d'agglomérations et des communautés de communes de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Puis, en septembre cinq séminaires thématiques ont été organisés :

- Recherche, Développement technologique, innovation et TIC, le 22 septembre ;
- Compétitivité des entreprises, le 25 septembre ;
- Formation, emploi et inclusion, le 2 octobre ;
- Energies nouvelles renouvelables et efficacité énergétique, le 6 octobre ;
- Valorisation du patrimoine culturel et préservation du patrimoine naturel, le 13 octobre.

Ces séminaires ont permis de répondre plus précisément aux questions des bénéficiaires et de favoriser les échanges entre acteurs d'une même communauté d'intérêt. Ils ont réuni plus de 350 personnes au total et plus de 80% des personnes interrogées à l'issue de ces séminaires se sont dites entièrement satisfaites.

Au 31 décembre 2015, **8 appels à projets** ont été lancés et **39 projets** retenus pour un total de **32 M€** de FEDER, FSE et IEJ.

109 projets sont, au 31 mars 2016, en cours d'instruction pour un montant total de **38,4 M€** de fonds européens.

L'ensemble de ces projets représente un montant global de **70,5 M€** de FEDER, FSE, IEJ, soit **25,18%** de l'enveloppe totale FEDER, FSE, IEJ du programme opérationnel.

Pour le Fonds européen de développement régional (FEDER) :

- **Favoriser la compétitivité de la région par la promotion de la recherche, de l'innovation et de l'économie numérique (141,6 M€)**

Au 31 décembre 2015, 20 projets ont été retenus pour 5,3 M€ de FEDER

- **Soutenir la transition énergétique (40 M€)**

Deux appels à projets ont été lancés pour des projets portant sur :

- Le soutien aux réhabilitations de haute performance énergétique des logements collectifs publics ;
- L'accompagnement des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique.

En 2016, les appels à projets/à candidatures sur les thématiques de la méthanisation, des bâtiments à énergie positive et de la réhabilitation énergétique des bâtiments publics seront publiés.

- **Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel (20 M€)**

Un appel à projets « E-Tourisme » a été lancé pour un montant de 0,1 M€ de FEDER. 5 projets ont été déposés et sont en cours d'instruction.

Un second appel à projets « biodiversité » a également été lancé à la fin de l'année 2015 pour une enveloppe prévisionnelle de 1 M€. Les 7 projets déposés feront l'objet d'une programmation en 2016.

En 2016, seront publiés :

- un appel à projets destiné aux opérations sur le patrimoine industriel,
- un nouvel appel à projets « biodiversité ».

- **Soutenir le développement d'espaces urbains durables (25 M€)**

Sur les 7 territoires ayant déposé une stratégie urbaine, 4 ont été sélectionnés. Le lancement des appels à projets interviendra en 2016.

Pour le Fonds social européen (FSE) et l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) :

- **Former les jeunes pour permettre leur insertion (15,9 M€)**

L'objectif de cet axe, dédié à la mise en œuvre de l'IEJ, est d'augmenter le nombre de jeunes accédant à une première qualification et/ou un emploi (parcours de formation qualifiante reposant sur un suivi personnalisé, formation et aide à l'emploi des personnes recrutées en emploi aidé), pour un montant de 7,94 M€ d'IEJ et 7,94 M€ de FSE, soit un total de 15,88 M€ de fonds européens.

3 projets ont été retenus en 2015 pour un total de 14,6 M€, soit 91% de l'enveloppe. Il s'agit des Contrats d'Accès à la Qualification 2013, 2014 et 2015. La prochaine session du Contrat d'accès à la qualification pourrait être programmée en 2016.

Une évaluation de l'impact de l'IEJ en France, accompagnée d'un focus régional a été lancée en 2015. Ses premières conclusions relèvent la rapidité de la programmation normande en réponse à l'urgence des besoins identifiés et au nombre de jeunes concernés, soit 13 500 dans l'Eure et en Seine-Maritime (Le Calvados, l'Orne et la Manche n'étant pas éligibles à ce dispositif). Les premiers résultats à fin 2015 ont permis de constater que plus de 5000 jeunes NEET (jeunes sans emploi, ne suivant ni études ni formation) ont pu intégrer une action IEJ, dont 2 513 jeunes dans le cadre du programme régional.

- **Former tout au long de la vie pour répondre aux enjeux économiques (45,62 M€)**

Dans le cadre des appels d'offres lancés au titre des actions relevant du Programme Régional de Formation Professionnelle, qualifiant et pré qualifiant, de ceux dédiés aux thématiques spécifiques « AGEFIPH » (personnes handicapées) et « Illettrisme Dieppe », 16 projets ont été retenus pour un montant total de 12,2 M€ de FSE, soit 27% de l'enveloppe.

La programmation d'un appel d'offres sur le « Programme régional de formation professionnelle » devrait intervenir en 2016 pour une enveloppe prévisionnelle de 4,57 M€ de FSE.